Arrondissement de DUNKERQUE Canton de WORMHOUT

COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL Nº 247/2021

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION Impasse du Gallois – EUROVIA STR

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route;

VU la demande en date du 08/10/2021 – de M. LEMORT Guillaume – Sté EUROVIA STR – agence de Dunkerque – rue Armand Carrel – BP 26 – 59944 DUNKERQUE ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux de rabotage assainissement et d'enrobé – impasse du Gallois.

ARRETE:

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite, impasse du Gallois, pour la réalisation de travaux de rabotage assainissement et enrobé, du 18 octobre au 22 octobre 2021.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté EUROVIA STR- Agence de Dunkerque - rue Armand Carrel - BP 26 - 59944 DUNKERQUE, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque e-mail : voirie.dunkerque @ lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. LEMORT Guillaume Sté EUROVIA STR- Agence de Dunkerque rue Armand Carrel BP 26 59944 DUNKERQUE e-mail : guillaume.lemort@eurovia.com

Fait à HERZEELE, le 11 octobre 2021

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 11 octobre 2021

Le Maire, S.FRANCKE



Le Maire, S.FRANCKE